

DÉCLARATION SOUS SERMENT DE REPRISE D'UN LOGEMENT EXEMPTÉ (AF-11)

Je soussigné(e), _____ (nom en caractères d'imprimerie), jure sur l'honneur ce qui suit : Je suis le(la) propriétaire/gérant(e) de l'immeuble sis : _____ (nom de la rue), _____ (arrondissement). Mon numéro de téléphone est le : _____ (numéro de téléphone) et mon adresse électronique est : _____ (adresse électronique).

Je reconnais que le Code administratif de la ville de New York (NYC Administrative Code) alinéa 27-2056.5(c) exige que tout logement qui a bénéficié d'une exemption pour peinture au plomb fondée sur des tests effectués à un niveau d'action de 1,0 mg/cm² délivrée par le Département de la préservation et du développement des logements (Department of Housing Preservation and Development, HPD) soit signalé au HPD lorsque ce logement a été repris (libéré par le locataire et occupé à l'avenir par un autre locataire).

Je signale que le(s) logement(s) suivant(s) a(ont) fait l'objet d'une exemption pour peinture au plomb, et qu'il(s) a(ont) été récemment repris :

Numéro du logement	Date de libération du logement	Numéro de séquence (si connu)

Je comprends qu'en vertu du Code administratif de la ville de New York alinéa 27-2056.5(c), **l'exemption de tous les logements signalés dans cette déclaration sous serment est réputée révoquée** à la date de libération du logement et que, pour tous ces logements, **je dois me conformer à toutes les exigences de la loi locale 1**, notamment fournir aux locataires l'avis annuel requis en vertu du Code administratif de la ville de New York alinéa 27-2056.4(e)(1), mener l'enquête annuelle sur les risques liés à la peinture au plomb comme l'exige le Code administratif de la ville de New York alinéa 27-2056.4(a), me conformer aux exigences de reprise lorsqu'un nouveau locataire emménage dans un logement comme l'exige le Code administratif de la ville de New York alinéa 27-2056.8, et respecter les exigences en matière de sécurité au travail du Code administratif alinéa 27-2056.11.

LA PRÉSENTE DÉCLARATION SOUS SERMENT DOIT ÊTRE REMPLIE ET SOUMISE LORS DE LA REPRISE D'UN LOGEMENT EXEMPTÉ. CETTE RESPONSABILITÉ EST PERMANENTE POUR TOUT LOGEMENT BÉNÉFICIAIRE D'UNE EXEMPTION AU NIVEAU D'ACTION DE 1,0 MG/CM².

MERCI DE RETOURNER LA DÉCLARATION SOUS SERMENT ORIGINALE (ET NON PAS UNE COPIE) SIGNÉE ET CERTIFIÉE À :

DIVISION OF CODE ENFORCEMENT
Exemption Unit
94 Old Broadway, 7th Floor
New York, NY 10027

(Nom en caractères d'imprimerie) _____ (Signature) _____

État de New York, comté de _____

Tampon

Déclaration faite sous serment devant moi le _____ 20 _____

(Signature du notaire) _____

Rév. 4/2022